



Doc. 13294
02 octobre 2013

Les personnes portées disparues dans les conflits européens: le long chemin pour trouver des réponses humanitaires

Amendement¹ n° 8

Dans le projet de résolution, remplacer le paragraphe 7.3.4 par le paragraphe suivant:

« à offrir un soutien ferme et incontestable et à apporter toute l'assistance nécessaire aux mécanismes nationaux, bilatéraux et régionaux en charge du problème des personnes disparues ; »

Déposé par:

MILADINOVIĆ Stefana, Serbie, SOC
ALIGRUDIĆ Miloš, Serbie, GDE
DJUROVIĆ Aleksandra, Serbie, PPE/DC
GERASIMOVA Nadezda, Fédération de Russie, GDE
GORYACHEVA Svetlana, Fédération de Russie, SOC
ILIĆ Vladimir, Serbie, PPE/DC
MAKHMUTOV Anvar, Fédération de Russie, GDE
MULIĆ Melita, Croatie, SOC
SHLEGEL Robert, Fédération de Russie, GDE

1. 2013 - Quatrième partie de session

